

N° FIN/2021/91**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	16 novembre 2021	Nombre de conseillers communautaires Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2021	

Séance du lundi 22 novembre 2021

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi 22 novembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19h45), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 19h40), M. Richard ZEIGER, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Evelyne TRES CARTES, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Olga LIGault, procuration à M. Xavier MARQUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Nouvelle demande de subvention au titre de la DETR pour la sécurisation et la mise aux normes du système de vidage de la benne à gravats sur la déchèterie de Joigny

FIN/2021/91

Conseil communautaire du
22 novembre 2021

Objet : Nouvelle demande de subvention au titre de la DETR pour la sécurisation et la mise aux normes du système de vidage de la benne à gravats sur la déchèterie de Joigny

L'évolution des tarifs constatée sur ces derniers mois, notamment sur l'acier, a nécessité la mise à jour du chiffrage proposé en juillet avant d'engager le nouveau système de vidage pour le dépôt des gravats, appelé « dechetremie ».

Des travaux complémentaires ont également été demandés par l'entreprise après une nouvelle visite technique.

Le nouveau montant éligible pour cette demande de subvention au titre de la DETR est ainsi de 40 K€ HT contre 35 K€ HT proposé lors du Conseil Communautaire du 8 Juillet 2021.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'engager des travaux pour la sécurisation et la mise aux normes du système de vidage de la benne à gravats sur la déchèterie de Joigny

Considérant que les travaux débiteront au 1^{er} trimestre 2022,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter une subvention :

- au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux),

Considérant le détail du financement de cette opération comme suit :

Description technique	Coûts €. HT
<u>Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :</u>	
Dépose du système existant y compris reprise du quai en maçonnerie	1 700 € HT
Amenée d'une alimentation électrique 220V	1 200 € HT
Fourniture et pose du système de « dechetremie » Composé de : - 1 barrière de sécurité anti incursion escamotable - 2 trappes de sol Basculantes - 1 Mécanisme hydro-électrique - 1 Commande électrique	35 800 € HT
Réalisé en acier Galvanisé	
Conforme NFP01-12	
Aléas	1 300 € HT
TOTAL TRAVAUX	40 000 € HT

Considérant la subvention sollicitée suivante : DETR : 16 000 € (40%)

Considérant qu'il restera à la charge de la CCJ : 60 %, soit 24 000 €,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 08/11/2021,

Vu l'exposé du vice-président,

**Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTÉ** le nouveau plan de financement de ces travaux conformément au tableau ci-dessus,
- **SOLLICITE** une nouvelle subvention au titre de la DETR,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au budget annexe « environnement », exercice 2021,
- **AUTORISE** le président ou son représentant dûment habilité à signer tous les documents nécessaires pour solliciter cette subvention,



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

A large, stylized handwritten signature in black ink, starting with a long horizontal stroke and ending with a vertical stroke that loops back to the top.

Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 06/12/2021



ID : 089-248900938-20211206-FIN_2021_91-DE